

# Assemblée Générale

L'assemblée générale est la réunion de tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an pour entendre le rapport moral du président, le rapport d'activité présenté généralement par la secrétaire, le rapport financier du trésorier, approuver les comptes et éventuellement renouveler les administrateurs en fin de mandat.

Nous concernant, elle a lieu dans le courant du mois d'octobre avant les vacances scolaires de la Toussaint et après que le trésorier ait pu arrêter les comptes de l'exercice qui court du 1<sup>er</sup> septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.

Ainsi, notre assemblée générale pour l'examen de la saison 2022-2023 aura lieu

**Le jeudi 19 octobre 2023 à 16h30 à l'Ecole des Métiers de Pavie  
(Après la conférence de Gilles Contessi)**

Outre la présentation des différents rapports évoqués, cette assemblée générale 2023 devra élire de nouveaux administrateurs. Alors, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés...

*Contactez-nous par courriel : [utl32@orange.fr](mailto:utl32@orange.fr)*

La bonne marche d'une association demande certes de la disponibilité et de la compétence de la part de certains mais, plus que tout, a besoin de l'engagement du plus grand nombre afin de rassembler un maximum de talents.

Notre gouvernance se veut collective, alors n'hésitez pas à franchir le pas. L'espace associatif est un lieu où peuvent se révéler des talents cachés. Chacun peut y trouver sa place et apporter en fonction de ses moyens, notamment en termes de disponibilité.

Voir Procès-verbal ci-dessous

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Le Président rappelle qu'il n'y a pas de quorum à atteindre d'après nos statuts ; il ouvre donc la séance à 16h30, remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour.

- Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 20 octobre 2022.
- Rapport moral du Président.
- Rapport d'activité de la secrétaire.
- Rapport financier de l'exercice 2022-2023 par le trésorier.
- Quitus du vérificateur.
- Présentation du budget prévisionnel 2023-2024.
- Elections des nouveaux membres du conseil d'administration.

Après l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 19 octobre 2023 par le président, celui-ci donne la parole à Philippe Desbans, administrateur, pour un hommage rendu à Dominique Bernard.

L'assemblée se lève pour une minute de silence.

1- *Le procès-verbal de l'A.G. du 20 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.*

2- *Rapport moral du Président.*

Jean-François Labarre invite l'assemblée à considérer l'importance du NOUS, expression du collectif en soulignant la bienveillance utélienne qui se manifeste à maintes occasions sous les formes les plus diverses. Il met en avant la notion de groupe qui offre une image forte et convaincante de l'Association auprès des structures et responsables extérieurs. Il conclut en disant que le NOUS est un état d'esprit et nous invite à le cultiver dans la perspective de la saison prochaine qui sera celle des 25 ans de l'UTL32 Les Savoirs Partagés.

L'assemblée applaudit chaleureusement avant d'approuver à l'unanimité.

3- *Rapport d'activité par la secrétaire.*

Rose-Marie Richard revient sur l'ensemble des activités de la saison 2022-2023, en soulignant l'accueil très chaleureux de la directrice de l'Ecole des Métiers de Pavie qui en mettant à notre disposition la salle de conférence de son établissement, a compensé une faible utilisation de l'auditorium des Archives Départementales. Par ailleurs, le soutien de nos deux partenaires que sont le Lycée Pardailhan et le Lycée Le Garros est resté très important. Elle dresse ensuite un tour d'horizon des activités en pointant les réussites et les échecs.

Le président soumet au vote le rapport d'activités qui est adopté à l'unanimité.

4- *Rapport financier de l'exercice 2022-2023 par Jean-Claude Routurier.*

Le trésorier présente le compte de résultat qui se solde par un excédent de 4.031,48 €

Le bilan est ensuite présenté : il s'équilibre à 53.085€

Le budget prévisionnel 2021-2022 est présenté en équilibre à 42.200€

Le Président, après avoir donné la parole à l'assemblée, met le rapport financier au vote qui est adopté à l'unanimité.

5- *Quitus du vérificateur.*

Gilles Contessi a vérifié la sincérité et la justesse des comptes qui lui ont été présentés au bureau de l'UTL32 le mardi 26 septembre 2023. Après examen des écritures et des pièces comptables ainsi que celui des comptes bancaires, il estime que quitus peut être donné au trésorier pour la gestion 2022-2023. Le président le remercie.

6- *Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration.*

Il est rappelé que seul Jean-François Labarre est sortant cette année. Il se représente. Aucune nouvelle candidature n'ayant été déposée, sa candidature est mise aux voix ; il est élu à l'unanimité pour 3 ans (2026)

L'assemblée n'ayant pas d'autres questions à poser, le Président remercie à nouveau les présents et invite les membres du Conseil d'Administration à se réunir pour élire le bureau pendant qu'est dressé le buffet pour un moment de convivialité.

*La secrétaire,  
Rose-Marie Richard*

*Le président,  
Jean-François Labarre*